

L'an deux mil quinze, le **mercredi 7 octobre**, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBRIGUES dûment convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît DARETS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 30 septembre 2015

Étaient présents : DARETS Benoît, GAYON Christine, DESSARPS Philippe, FAUTHOUX Claudine, LARD Hervé, LIBIER Alain, LAFITTE Lucie, LOPEZ Pierre, AUDAP Isabelle, AUBERT Laure, MESLAGE Éric, BEGARD Pascale.

Etaient excusés : DESTRI BATS Jean-Michel, DARDY Nathalie, TEIXEIRA Frédéric.

M. Éric MESLAGE a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h30

* Approbation du compte rendu du 24 Août 2015: approuvé à l'unanimité

* Proposition Chartes du PLUI : après lecture de la charte, le Conseil municipal se prononce favorablement sur celui-ci.

* Délibération pour entériner la représentation du Conseil Communautaire : le maire présente le nouvel accord local sur le nombre et la répartition du conseil communautaire en lien avec les élections partielles intégrales dans la Commune de Seignosse, ainsi le tableau qui octroie une place de plus pour les villes de Capbreton, Soorts-Hossegor et la commune de Seignosse ; la représentation passe de 51 à 54 conseillers communautaires, la Commune de Saubrigues garde ses 2 conseillers : approuvée à l'unanimité

* Délibération projet Rencontres Enchantées 2016 et plan de financement : non vu, reportée à la prochaine réunion

* Délibération pour rédaction d'actes administratifs et des CU d'information concernant des parcelles appartenant à M. PEYREZABES et Famille DARDY : Hervé LARD, adjoint chargé de l'urbanisme a présenté le dossier, en effet afin de régulariser des parcelles qui sont soit en bordures de route, soit un chemin (chemin de Lesseougue), il est nécessaire de rédiger un acte administratif et de déposer un Certificat d'urbanisme pour que ces parcelles deviennent communales : approuvée à l'unanimité

* Délibération pour création d'une régie d'affranchissement et délibération d'indemnité de régisseur : le Maire propose de mettre un terme au contrat de location de la machine à affranchir d'un montant de 650€ maintenant que l'Agence Postale Communale se trouve dans les locaux de la mairie, de délibérer pour créer une régie d'affranchissement dont l'indemnité de régisseur sera d'un montant annuel de 110€, nomination du régisseur : Stéphanie JEAN et régisseur suppléant : Séverine PEFAURE : approuvée à l'unanimité

* Délibération d'annulation régie d'avance achat petit matériel : le maire expose que l'on ne se sert plus de cette régie, elle n'a plus lieu d'être : approuvée à l'unanimité

* Délibération embauche CDD ALSH Toussaint : le maire expose que selon les effectifs inscrits au centre de loisirs d'Automne il sera nécessaire d'embaucher du personnel d'animation et technique pour réaliser l'entretien des locaux : approuvée à l'unanimité

* Délibération du régime indemnitaire des agents du cadre d'emploi adjoint technique principal 2^{ème} classe : Suite à l'embauche de M. CAZES Patrice, il est décidé des taux pour lui permettre de recevoir

une indemnité en conséquence de son grade : approuvée à l'unanimité pour un taux IAT de 1.3% et un taux IEMP à 1.2%

* Suite non favorable de la demande de prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmé : Monsieur le Maire fait lecture de la suite non favorable de Mme le préfet et informe que l'Association des Maires des Landes suite à ce refus de prorogation de délais est dans l'attente d'un rendez-vous auprès de Mme le Préfet pour obtenir un nouveau délai. La commission des travaux doit se réunir pour évaluer les travaux qui pourraient être effectués rapidement, réunion le mardi 13 octobre 2015 à 18h30.

* FEC 2015 : Réponse du Conseil départemental : Dotation de 7675€ pour le tracé des lignes du basket et l'achat de matériel scénique

* Répercussion à M. INDABURU de l'extension des réseaux électriques : le montant de 3699€ sera à la charge de M. INDABURU, il sera donc réalisé un avenant à la convention initiale, approuvée à l'unanimité.

* Réunion concernant le relais Coup de pouce : Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu avec les maires du relais Coup de pouce, ainsi un bilan fait apparaître depuis octobre 2014 la présence de 73 familles bénéficiaires soit 166 personnes.

* Local Berns : Marché des travaux, cahier des charges à réaliser : reporté à la commission de travaux qui étudiera le marché le 13 octobre 2015 à 18h30.

* Téléthon : défis sportifs multiples le samedi 5 décembre, convocation pour réunion des associations le 26 octobre 2015 à 19h00 à la mairie

*Fournitures des sacs poubelles : Monsieur le maire indique que MACS ne fournira plus à l'avenir, 54 cartons sont nécessaires à la distribution, un devis de 2430€HT a été réalisé, à l'unanimité le Conseil municipal décide de ne pas faire cet achat. Une information sera réalisée sur le bulletin municipal de décembre.

*Monsieur le Maire expose qu'une réunion publique aura lieu à la Mairie de Saint-Vincent-de-Tyrosse le jeudi 29 octobre 2015 à 18h30 : à mettre sur le panneau lumineux.

*Le Conseil municipal approuve l'organigramme présenté par Mr le Maire à faire valider par la Commission technique paritaire du Centre de gestion.

*YEGO : transport : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté des communes MACS a fait une information auprès des délégués communautaires, il a indiqué qu'environ 180 voyageurs par jour qui utilisent le transport YEGO.

50% utilise la ligne 1, 3% utilise la ligne 4 qui nous concerne, 24% des voyageurs utilisent tous les jours, 68% une fois par semaine, 58% sont étudiants, 21% sont des actifs.

Christine GAYON relève lors de la réunion qu'au niveau de l'âge on a surtout des moins de 18 ans et le nombre de voyages par jour l'hiver est de 180 et l'été 500.

Monsieur le Maire indique qu'à la suite de ces informations, une réunion a eu lieu entre tous les maires et le gestionnaire MACS de la ligne 4 pour tirer les enseignements de l'enquête, il a été décidé de suspendre la ligne 4 à compter du 1^{er} juin 2016 et de porter une réflexion sur son avenir pour proposer un service dès juin 2016 pour la navette plage et dès septembre pour un réseau normal.

*Lors de l'inauguration de la station d'épuration, il a été décidé de réaliser une porte ouverte le 14 novembre au matin, monsieur le maire se rapproche du SIBVA pour définir les horaires.

Porté à la connaissance du Conseil:

* *Tour des commissions*

* *DPU ESCUDERO*

* *DPU MEYNIEL*

* *Repas du 11 novembre*

* *Nouveau Conseil d'administration de l'Association Saubrigues Forme*

* *Faire-part de naissance*

* *Remerciement don de sang subvention 2015*

* *Date du prochain Conseil Municipal : 12/11/2015 à 20h30*

Séance levée à 23h35

SAUBRIGUES, le 08 octobre 2015

Le secrétaire de séance
Éric MESLAGE